



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 26 octobre 2020 à 17h30

- Décide de lancer la procédure pour un projet de pose de deux châssis rampants sur bâtiment, parcelle N°1000, Clos de la Trappe 3 ;
- Décide de lancer la procédure pour un projet de transformation du bâtiment, parcelle N°9, rue du Battoir 28 ;
- Décide de formuler son accord pour une fouille en vue de nouvelles introductions ESP/CAD/RE, rue de Raulan 9 ;
- Décide de lancer la procédure pour la modification de l'installation de téléphonie mobile Swisscom, parcelle N°391, ch. des Bruets 2 ;
- Décide de soutenir le Ski-Club de Nyon ;
- Décide d'autoriser la décoration des fontaines pour Halloween et Noël, par le Comité des fêtes, sous réserve du respect des mesures sanitaires Covid-19 ;
- Décide de renoncer à son droit de préemption de la parcelle N°574 ;
- Décide de refuser une demande de remise d'impôts ;
- Décide d'approuver le préavis N°11/20 pour soumission au Conseil communal ;
- Décide d'approuver le préavis N°12/20 pour soumission au Conseil communal ;
- Décide d'approuver le préavis N°1320 pour soumission au Conseil communal ;
- Décide d'approuver le préavis N°14/20 pour soumission au Conseil communal ;
- Décide d'organiser une séance d'information à la population en janvier 2021, en vue des prochaines élections communales, sous réserve des directives sanitaires du Covid-19.

La Municipalité